

**Œufs/Bien-être animal**

# **L214 poursuit sa lutte contre l'élevage en cages**

Publié le mercredi 17 septembre 2014 - 17h44

L'association de défense des animaux L214 veut contraindre Système U à retirer les œufs produits en batterie qu'elle commercialise sous sa marque, s'appuyant sur une « [enquête vidéo](#) » dévoilée mercredi à la mairie du II<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Tournée à la dérobée sur trois sites bretons de la marque Système U, selon L214, une vidéo montre des poules entassées dans le noir, déplumées, parfois côtoyant des cadavres d'autres volatiles.

« Si la réglementation s'avère non respectée, nous arrêterons les relations avec ce type d'élevages », a réagi auprès de l'AFP un porte-parole de Système U, qui travaille avec une dizaine d'élevages dans le Morbihan.

En revanche, pour Système U, la demande de L214 d'arrêter complètement de vendre des œufs de batterie « n'est pas recevable ». « Certains consommateurs préfèrent faire le choix d'œufs en cage car ils coûtent moins cher (..) Nous ne pouvons pas décider unilatéralement d'imposer au consommateur ce qu'il doit consommer », a expliqué le porte-parole.

Système U précise que 60 % des œufs qu'il commercialise proviennent d'élevages bio ou en plein air, contre 53 % il y a cinq ans.

## **Les Français plébiscitent l'élevage en plein air (sondage)**

Pour appuyer sa démarche, L214 dévoile un [sondage](#) réalisé par Opinion Way concernant l'élevage intensif de poules pondeuses dans des cages en batterie sans accès à l'extérieur. Cette enquête, réalisée selon la méthode des quotas, révèle que, pour 90 % des Français, ce type d'élevage devrait « être interdit au profit de l'élevage en plein air ».

En juin dernier, l'Etat avait jugé réglementaire un élevage de lapins du Morbihan dénoncé comme insalubre par L214.

En février 2013, l'enseigne Monoprix, sous la pression de L214, avait décidé de ne plus commercialiser d'œufs de batterie sous sa propre marque.